

La Lettre Municipale de Vieux-Berquin

Novembre
2023

n° 13

Éditorial



Chers Vieux-Berquinoises, Vieux Berquinois.

L'automne s'installe et avec lui les souvenirs de la saison estivale prennent place : le gala de danse, la fête de la musique, la ducasse du Centre-Bourg et son carnaval, l'accueil de loisirs pour les plus jeunes, la ducasse de Sec-Bois avec son concert de l'harmonie, les spectacles des beaux dimanches, la procession mariale, le salon des associations, le tournoi caritatif K par K... la liste est bien loin d'être exhaustive et le tout sans compter les souvenirs que chacune et chacun a pu se construire. Que chacun des acteurs de ces souvenirs se voient remerciés.

L'arrivée de l'automne c'est aussi le changement de décors, les fleurs remarquables et les agencements décoratifs tels que les vélos fleuris, ont laissé place le temps du mois d'octobre aux différents décors rose, une manière pour la commune de s'associer et de saluer l'action des différents acteurs bénévoles de notre ville pour lutter et sensibiliser contre le cancer du sein. Puis peu à peu le décor automnal laissera la ville se vêtir de ses habits de lumière pour ensemble nous diriger vers la période de fêtes de fin d'année.

L'arrivée de l'automne se traduit aussi cette année pour notre ville par de nombreux travaux et chantiers : les travaux d'assainissement par Noréade sur le parking rue d'Estaires, l'aménagement de la rue Auguste Morel par la CCFI, le parking de la rue d'Estaires que la commune refait et agrandit en laissant place à davantage de végétalisation, la réfection de la rue de Bailleul par le département suite à notre sollicitation, les remplacements de fenêtres afin de gagner en isolation et donc en dépenses d'énergie, le remplacement du derniers tiers d'éclairage public en LED...

À défaut de pouvoir citer la totalité des chantiers tant il y en a en cette fin d'année, vous trouverez dans cette lettre municipale les travaux réalisés pendant l'été et ceux qui seront réalisés prochainement.

Cette fin d'année verra se concrétiser aussi l'acquisition des salons du Plessy par la commune. En effet suite au dernier conseil municipal et suite aux échanges constructifs que nous avons pu avoir, la totalité des élus a fait le choix de voter en faveur de ce projet qui me tient à cœur. Je peux d'ores et déjà vous l'annoncer, une fois l'acquisition terminée, les salons du Plessy deviendront notre salle des fêtes. En effet, l'année 2024 verra l'aboutissement d'une réflexion sur la réfection de la salle de répétition pour l'harmonie municipale se concrétiser. Ainsi l'actuelle salle des fêtes laissera place à un agrandissement du restaurant scolaire d'une part et d'autre part la salle de répétition et l'école de musique y trouveront leur place. Ces derniers aménagements sont en cours de réflexion en concertation avec les représentants de l'harmonie le tout dans un budget maîtrisé.

Avec l'arrivée de l'automne, les dépenses énergétiques vont continuer d'augmenter pour chacun d'entre nous. La commune reste vigilante à ses dépenses qui comme pour chacun de nous augmentent plus rapidement que ses recettes. L'équipe municipale poursuit son choix de ne pas toucher à la fiscalité. Nous mettons tout en œuvre pour que ces dépenses soient maîtrisées, le tout en créant d'autres économies. Je remercie par avance l'ensemble des utilisateurs des infrastructures communales de nous accompagner dans cette démarche : laissons les fenêtres fermées quand le chauffage fonctionne, ne laissons pas les portes grandes ouvertes, éteignons les lumières etc...

Comme vous le voyez et comme vous allez le voir dans cette lettre municipale, notre ville vit, se transforme, évolue, et se modernise. C'est grâce à l'implication de tous : élus, services communaux, associations, habitants, forces économiques, artisans, commerçants et personnel de santé médicaux et paramédicaux. Que chacun en soit remercié.

Enfin Soyez assurés de mon dévouement au service de la commune, et de ma disponibilité à vos côtés. J'espère vous rencontrer lors des cafés rencontre dans les hameaux et dans le centre bourg qui arrivent. De plus n'hésitez pas à contacter la mairie afin de convenir d'une rencontre si vous le souhaitez. C'est en travaillant côte à côte que notre village évolue.

En attendant ces rencontres, je vous souhaite à toutes et tous un bel automne, riche en couleurs comme nous le propose la nature qui nous entoure.

Pierre-Louis RUYANT
Maire de Vieux-Berquin

**CONSOMMER LOCAL. AIDONS NOS COMMERÇANTS, NOS ARTISANS, NOS AGRICULTEURS.
ILS ONT BESOIN DE NOUS, NOUS AVONS BESOIN D'EUX. MERCI PAR AVANCE !**

TRAVAUX

En cette dernière partie d'année 2023, les gros chantiers et les petits travaux se poursuivent à une cadence importante sur le territoire de la commune.

RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES COMMUNAUX

(Liste non exhaustive)



→ École du Drooghout - Remplacement de fenêtres.

- **Taille des haies** des chemins piétonniers (rue du Bois, rue de Vieux-Berquin, route d'Hazebrouck) et parking mutualisé.
- **Désherbage manuel complet** des 3 cimetières et 3 pulvérisations de produits de biocontrôle (utilisant des mécanismes naturels) avant la Toussaint.
- **Mise en peinture jaune des bordures de voirie** pour l'interdiction de stationner (hameau de Sec-Bois).
- **Remplacement de fenêtres** à l'école du Drooghout.

- **Divers petits travaux** à l'école Léonard de Vinci avant la rentrée scolaire (pose d'une cuve récupératrice d'eau de pluie, clôture du potager, accrochage de vélos décoratifs).
- **Remplacement de deux portes de secours** à l'école Léonard de Vinci (mise en conformité sécurité incendie).
- **Rénovation complète d'une salle de classe** à l'école Léonard de Vinci (fenêtres double vitrage, peintures, dalles d'éclairage Led).
- **Pose de mains courantes** (accessibilité PMR) et d'une alarme incendie à l'église St Barthélémy.



→ Église St Barthélémy - Pose de mains courantes.



→ École Léonard de Vinci
Remplacement des portes de secours.

- **Mise en place de deux camions de rabotage de route** sur les chemins ruraux (nids de poule).
- **Débroussaillage** de la pâture du terrain de Sec-Bois.
- **Taille de la haie** des cimetières du centre-bourg et de Sec-Bois (Orme activités).
- **Fabrication de décors** de sensibilisation pour Octobre rose. ■

CIVISME

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS NOTRE VILLAGE

Comme réaffirmé dans la Lettre municipale de juin, la sécurité dans notre village est une des préoccupations majeures de la municipalité.

Malgré les appels au civisme et les rappels de bonne conduite que la commune fait à intervalles très réguliers, les règles de stationnement ne sont pas toujours respectées, notamment sur les trottoirs (c'est interdit!). Comme convenu lors du Conseil municipal du 27 septembre 2023, les équipes de la commune apposeront régulièrement des avis sur les véhicules ne respectant pas ces règles. Puis rapidement le relai sera passé à la gendarmerie afin de verbaliser.

La sécurité passe également dans la lutte de contre les excès de vitesse commis par une minorité d'automobilistes. Si les données statistiques des radars pédagogiques sont globalement positives, il est à déplorer que certains conducteurs confondent les routes de notre village avec un circuit automobile.

Sur l'interpellation de la municipalité, le Département du nord a fait parvenir ses recommandations pour casser la vitesse sur ces axes qui sont majoritairement des routes départementales, à



grande circulation pour la RD 947 (rue d'Estaires, rue de la Gare). Avec rigueur et méthode, la commune étudie à présent chaque solution plus en détails et route par route. Des subventions seront sollicitées pour participer au financement des travaux.

L'objectif est de pouvoir procéder le plus rapidement possible à la réalisation des aménagements nécessaires : chicanes, écluses, surélévations de chaussée (plateaux, coussins, ralentisseurs), marquages au sol, bandes centrales colorées, panneaux de signalisation lumineux, zones 30, zones de rencontre, etc ...

Enfin, La Gendarmerie reste régulièrement sollicitée afin de procéder le plus souvent possible aux contrôles de vitesse et verbaliser les contrevenants. ■

TRAVAUX

RÉALISÉS PAR DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES

- **Pose de jeux thermocollés** dans la cour de récréation de l'école du Drooghout (circuit d'éducation routière, jeux d'imitation, jeux de chiffres et d'alphabets, damier).
- **Pose d'un nouveau revêtement de sol PVC** dans la classe de CE1 l'école Léonard de Vinci.
- **Comme convenu avec l'aménageur du lotissement** le Clos du Peuplier, NEXITY, la section de trottoir située rue

de Bailleul, détériorée par les engins de chantier au moment de l'aménagement de la voirie de la première tranche du lotissement, a été reprise aux frais du lotisseur. En concertation avec NEXITY, il a été décidé d'aménager à cette entrée d'agglomération sur le linéaire de 50 mètres concerné, un chemin piétonnier avec bordures et haie basse (revêtement en sable calcaire, entrées de propriété en enrobés). ■



→ École du Drooghout - Pose de jeux thermocollés.

RÉALISÉS PAR LA CCFI



→ Marquage au sol des passages pour piétons.

- **Marquage au sol des passages pour piétons**, lignes blanches stop et bandes jaunes d'interdiction de stationner (voirie communale).
- **Réfection régulière des nids de poule** dangereux pour les automobilistes.
- **Fauchage automnal** des accotements de fossés sur la voirie communale.



→ Fauchage automnal des accotements.

- **Réfection de voirie rue du Pain Sec** (fissures) : rabotage du tapis et reprofilage sur un tronçon de 200 mètres.
- **Réfection de voirie rue de Caudescure** : avant l'intersection avec la rue Cappel Boom, devant le café Au Point du Jour. Ces réfections (notamment la pose d'un caniveau) sont destinées à permettre un meilleur écoulement des eaux pluviales à cet endroit où l'état de la chaussée est particulièrement mauvais (enfoncements, nids de poule, grosses flaques d'eau en cas de fortes pluies).

- **Réfection de la rue Auguste Moreel et du parking**

Les travaux de réfection de la rue Auguste Moreel (chaussée, bordures et trottoirs) se poursuivent pour quelques jours encore. Ils sont réalisés par l'entreprise COLAS pour la CCFI qui y consacre un budget de 144 000 € HT. Le réaménagement complet de cette rue en sens unique permettra de régler les problèmes de trottoirs étroits et non PMR, mais aussi de stationnement en l'absence jusqu'alors de marquage au sol. L'agrandissement du parking face à la rue d'Estaires qui sera pris en charge financièrement par la Commune (pour un montant de 72 934 € HT) profitera aux riverains, aux usagers du Pavillon médical, du Crédit Agricole et de la boulangerie.

En concertation avec les riverains et professionnels de la rue, le sens de circulation sera inversé quand les travaux seront terminés. Toute la rue sera classée en « zone de rencontre » (vitesse limitée à 20 km/h, priorité aux piétons ...) ■



→ Réfection de voirie rue Auguste Moreel.



→ Réfection de voirie rue du Pain Sec.



→ Voirie rue de Caudescure.

TRAVAUX

RÉALISÉS PAR LE DÉPARTEMENT DU NORD

- Réfection complète de la chaussée sur la Route départementale 23 rue de Bailleul : rabotage et application d'un enrobé pleine largeur, sur la section comprise entre l'entrée d'agglomération et l'intersection avec la rue d'Estaires. ■



→ Réfection de la chaussée - Route départementale de Bailleul.



→ Réfection de chaussée sur la Route départementale 53, route d'Hazebrouck.

- Réfection de chaussée sur la Route départementale 53, route d'Hazebrouck : application d'un coulis sur une bande en accotement sur la chaussée, sur la section comprise entre la rue du Pain sec et le Pont rouge. ■

LES TRAVAUX À VENIR

Courant Novembre, la dernière tranche de la rénovation énergétique de l'éclairage public en LEDS sera réalisée par l'entreprise EIFFAGE ÉNERGIE qui a remporté le marché public à l'appel d'offres pour un montant de 141 915 € HT.

Les points lumineux concernés sont situés :

- rue du Cornet Perdu (7),
- rue de Merville (3),
- rue Verte (5),
- lotissement Lemarchand (4),
- résidence du Bois (30),
- rue du Plessy (9),
- allée de la Petite Chapelle (10),
- Domaine du Petit Pont (29),
- lotissement Au fil de l'eau (3),
- passages piétons (rue de la Gare (1),
- rue de Bailleul (1),
- rue d'Estaires face Estaminet de Berkin (1),
- rue d'Estaires face à la nouvelle boulangerie (1),
- rue d'Estaires face à la pharmacie (1),
- projecteurs Grand'Place (4),
- terrains de football d'entraînement Pierre Cnockaert et Sec-Bois (4 et 2).

Soit 115 points lumineux rénovés qui s'ajouteront aux 102 rénovés (et 9 créés) en 2017 et aux 104 rénovés en 2019.



Comme pour les 2 premières tranches, les nouveaux luminaires (hors passages piétons, Grand'Place et terrains de football) seront équipés d'un dispositif individuel préprogrammé d'abaissement de la puissance de nuit comprenant au moins 3 paliers successifs possibles. La puissance sera ainsi abaissée de 30% sur les créneaux 22h-0h et 5h-7h et de 70% sur le créneau 0h-5h.

Pour participer au financement de ce projet, des subventions ont été obtenues du Département du Nord (52 047€) et de l'État (52 047€). ■

FERMETURE DE CLASSE

Il y a quelques temps l'inspection académique nous informait de la possible fermeture de classe pour l'école Léonard de Vinci. Information qui depuis a été confirmée et suite au recomptage établi le jour de la rentrée le directeur académique n'a pas souhaité rouvrir la classe promettant néanmoins des moyens supplémentaires si les effectifs de l'école venaient à augmenter par l'arrivée des enfants de la MECS. Fidèle à l'engagement pris lors du communiqué de la rentrée 2023, Monsieur le maire a écrit à Monsieur Gabriel ATTAL, ministre de l'éducation. Lettre qui au 5 octobre 2023 est sans réponse.

Vous en trouvez ci-dessous quelques extraits.

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale,

Alors que la rentrée des classes bat son plein, que les équipes éducatives ont retrouvé les élèves pour lesquels elles se sont préparées, la réalité du terrain revient en même temps.

[...] En janvier dernier, madame l'Inspectrice de l'Éducation nationale nous annonçait la possible fermeture d'une classe au sein de l'École Léonard de Vinci qui jusque-là comptait huit classes, avec un effectif de 164 élèves inscrits et présents à la rentrée de septembre 2022. [...]

À l'annonce de la fermeture programmée, c'est accompagné des parents d'élèves, des habitants de la commune et des élus que nous nous sommes engagés, non pas dans un combat contre l'Académie et l'Éducation nationale, mais bien pour accueillir de nouveaux élèves. [...]

Je m'adresse à vous aujourd'hui, Monsieur le Ministre, car, fidèle à son engagement, madame l'Inspectrice a procédé au recomptage des enfants présents le jour de la rentrée. Il y avait 171 élèves, soit 7 de plus qu'à la rentrée 2022, chiffre auquel il faut ajouter 6 enfants déjà inscrits qui intégreront l'école en janvier 2024. L'effectif d'enfants inscrits est donc de 177 élèves, les enfants de la maison d'accueil n'étant pas encore comptabilisés. L'effectif raisonnablement atteignable d'ici quelques mois pour cette année scolaire en cours est donc de 184. Or, malgré ces données concrètes, Monsieur le directeur académique a fait le choix de maintenir la classe fermée, justifiant la décision par un taux d'encadrement satisfaisant.

Alors que le dialogue avec les équipes du rectorat est de qualité - je tiens à souligner l'investissement de madame l'Inspectrice académique qui y est pour beaucoup - , le Maire que je suis ne peut se satisfaire de cette logique purement comptable et à l'instant T : certes le taux d'encadrements est de 24 à ce jour, mais il sera de 26,15 en janvier.

En effet, dans une classe de maternelle de moyenne et grande section à 28 enfants, comment l'enseignante pourra-elle permettre à l'enfant de se construire correctement? Comment les bases de la préparation au CP pourront-elles être enseignées en toute sérénité? Comment puis-je expliquer aux parents d'élèves que, tandis que les politiques nationales mettent en avant des classes à 24 élèves, je suis obligé de faire des regroupements à 28 pour permettre à la classe de Grande section CP d'être à 24 et à celle de CE1 d'être à 23? N'était-il pas plus réaliste et judicieux de maintenir cette classe ouverte?

Toutes ces interrogations et ces craintes, je les porte devant vous, Monsieur le ministre, car croyez-moi j'aime l'école et j'ai une foi inconditionnelle en la place de l'enfant au cœur du système éducatif et en son accompagnement. [...]

Dans cette attente, veuillez croire, Monsieur le Ministre, en mon dévouement le plus total pour servir ma ville et toutes les institutions qui la composent, dont l'école.


 Le Maire,
 Pierre-Louis RUYANT



ÉCOLE LÉONARD DE VINCI

LE TRANSPORT DE L'EAU

Cette année, les maternelles de l'école travailleront sur le thème de l'eau. En première période, nous observerons que l'eau est partout.

Nous avons cherché des solutions pour transporter l'eau. Le temps est de la partie et les activités ont été réalisées sur le stade. En avant pour de nouvelles expériences et de nouvelles découvertes! ■



RÉCOLTE D'AUTOMNE

Bravo aux anciens élèves de CM1 et CM2 de l'école! Nous récoltons les fruits de leur travail et des soins apportés au jardin potager de l'école.

La relève est déjà assurée. Des jardiniers en herbe ont pris la relève. Nous poursuivons ensemble la démarche éco-école. ■

VOUS AVEZ DIT

COUPE DU MONDE DE RUGBY?

Comme nos professionnels, qui défendent les couleurs de la France en ce mondial de rugby, débuté en septembre, nous avons pu commencer nous aussi une initiation rugby! Le Touch - Rugby! Nous avons encore des progrès à faire pour marquer mais... On essaie! ■



NETTOYONS LA NATURE

Plusieurs classes ont participé à la 26^e édition de l'opération «Nettoyons la nature» du vendredi 22 septembre.

Les élèves sont très motivés et engagés dans cette cause.

Les bons gestes ne sont malheureusement pas encore tout à fait acquis pour tous...

En effet, la récolte de déchets est cette année encore importante.

Lundi 25 septembre, c'était au tour des élèves de M^{mes} Lafosse et Deheuninck de nettoyer la nature sous un beau soleil.

Ils ont encore une fois pris beaucoup de plaisir à ramasser les déchets pour les trier en classe et être fort sensibilisés au problème de la protection de notre Terre. Un quizz et un diaporama suivront pour les mobiliser davantage à cette noble cause. ■



Septembre 2023...

C'est reparti pour une année d'apprentissages chez Léonard de Vinci!

Découvrir notre nouvelle maîtresse, notre nouvelle classe, nos nouveaux outils... Reprendre nos rituels, aborder de nouvelles notions, réinstaurer nos habitudes du «Vivre ensemble»... On apprend à se servir de nos chuchoteurs, par respect pour nos voisins de bureau, de classe, d'école... et pour nous concentrer sur nos lectures... notre orthographe, nos mathématiques!

Vive la rentrée!!!

VIE DES ÉCOLES

ÉCOLE DU DROOGHOUT

SORTIES VÉLO

Dans le cadre du savoir rouler, les élèves de CE2-CM1-CM2 ont fait des sorties à vélo. L'une d'elle les a menés à Caudescure, chez Eugénie, une élève de l'école pour y passer la journée.

Là, nous avons pique-niqué, puis nous avons fait un tournoi de Molki avant de déguster une glace offerte par la maman d'Eugénie et de reprendre la route.

C'était une très belle journée sportive ! ■

LE CIRQUE PACOTILLE



La semaine du 29 mai au 2 juin, le cirque Pacotille s'est installé dans notre école.

La troupe familiale est arrivée le mardi matin à 9h15 et a installé le campement de 6 caravanes.

Durant toute la semaine, les élèves de chaque classe ont pu assister à un spectacle chaque jour (de clown, de jonglerie ou de musique) et participer à des ateliers quotidiens de jonglerie, danse ou chant. Ils ont également pu visiter le campement et échanger avec Mimo sur leur mode de vie nomade.

Le vendredi après-midi, la troupe et les élèves ont fait un cabaret au cours duquel chacun a chanté et dégusté un goûter préparé par les élèves le matin: gâteau à la rhubarbe du jardin et cake aux orties du jardin également.

La semaine s'est terminée le vendredi soir avec un magnifique spectacle, ouvert à tous, dans la salle des fêtes de Sec-Bois. ■

COLLECTIF OTIUM

Dans le cadre du CLEA, une résidence d'artistes organisée par la CCFI, l'école a accueilli le 12 mai, le collectif OTIUM.

Tous les élèves de l'école ont pu participer en petits groupes à des ateliers sonores et de relaxation.

Ils ont utilisé des capteurs et des outils informatiques pour créer des sons, en utilisant les forces de la nature (le vent)



et ont expérimenté la conductivité entre eux pour maintenir un son, le tout dans une ambiance tamisée et paisible.

C'était un beau moment de partage et de création. ■

LES GESTES QUI SAUVENT !

Les élèves de CM1-CM2 ont passé l'Apprendre à Porter Secours, une formation qui fait partie des programmes de l'école primaire.

Olivier, un formateur de la croix blanche, ainsi qu'une mère d'élève infirmière sont venus à l'école pour 2 après-midi de formation durant lesquels ils ont enseigné aux élèves à prévenir les risques domestiques et également les gestes à adopter en cas de blessure (saignements, malaise, étouffement, brûlures, arrêt respiratoire ou cardiaque...).

Lors du deuxième après-midi, les pompiers de Vieux-Berquin se sont joints à nous et ont pris tous les élèves de l'école en petits groupes, pour une visite de leurs véhicules. À cette occasion, les enfants ont pu utiliser la lance à incendie chacun leur tour pour viser une cible. ■



KERMESSE, TOUS EN SCÈNE !

La Kermesse s'est déroulée le 17 juin sur le thème du cirque. Les élèves ont enchaîné des danses, des sketches clownesques, la mise en voix et en jonglerie d'un célèbre conte revisité ainsi que des pyramides humaines.

Bertille, une ancienne élève de l'école est venue nous présenter un numéro époustoufflant de cerceau accroché à plusieurs mètres au dessus de la scène.

Nous avons passé une journée conviviale et riche en émotions pour les petits et les grands. ■

LE FÊTE DE LA FAMILLE

Pour la deuxième fois, les familles des élèves ont été conviées à la fête de la famille.

À cette occasion, les élèves ont présenté leurs créations poétiques, une chorale et ont pu offrir aux êtres qui leurs sont chers, les cadeaux qu'ils avaient confectionnés.

Les familles ont pu déguster les plats préparés par les élèves autour d'un verre de jus de fruits ou de sirop. ■

SPECTACLE ÉQUESTRE



Vendredi 29 septembre, nous sommes partis assister à un spectacle à la ferme du Marais Noir à Caudescure. Il y avait les trois écoles de Vieux-Berquin. Quand nous sommes arrivés, il y avait un clown qui distribuait des ballons. Il y avait des personnes qui faisaient des acrobaties avec les chevaux. Nous avons dansé sur « la danse des canards », puis nous sommes allés sur la piste. Il y avait un couple d'artistes qui a exécuté divers numéros de danse et jonglerie. Nous avons tous apprécié ce moment !

Merci à la ferme du Marais Noir pour ce beau moment et à la mairie pour nous avoir offert le bus !

Corentin et Lucas (CM2). ■

FÊTE DU COURT MÉTRAGE

Le 16 mars 2023, dans le cadre de la fête du court métrage qui se déroulait du 15 au 21 mars, les salles de classe se sont transformées en salles de cinéma.

Tous les élèves, de la toute petite section au CM2 ont pu assister à la projection de courts métrages adaptés à leurs âges.

Ces courts métrages tour à tour drôles ou émouvants ont fait voyager les élèves. ■

C'EST PERMIS !

Les élèves de CM1-CM2 ont passé, avec la gendarmerie de Merville, le permis piéton. Ils ont, lors d'une première séance avec deux gendarmes, découvert les règles pour se déplacer en toute sécurité en ville et à la campagne.

Ils ont ensuite travaillé en classe, à l'aide d'un livret distribué par la gendarmerie, les règles de sécurité routière, les panneaux de signalisation ... pendant 1 mois, avant de passer le permis. Tous les élèves de la classe ont réussi haut la main ! ■

ÉCOLE SAINTE MARGUERITE MARIE

UNE CLASSE FLEXIBLE

Lundi 4 septembre, c'est la rentrée. Pour cette nouvelle année, dans la classe de Madame Camille nous allons travailler au sein d'une classe flexible.

Il s'agit d'une classe avec différentes assises (tabourets, coussins, chaises, Ztool, chaises à roulette...) qui nous permet de trouver la façon de travailler qui nous correspond le mieux, et avec laquelle nous sommes le plus concentré. On travaille sous forme de ceintures de compétences ce qui nous permet d'avancer à notre rythme et de gagner en autonomie. ■

REPÈRES ET AUTONOMIE

Chez Madame Laetitia (classe de maternelle), pour certains il s'agit de se retrouver et de poursuivre les apprentissages et pour d'autres, c'est leur 1^{re} rentrée avec quelques larmes qui se sont vite estompées grâce aux plus grands et aux activités en classe mais aussi en extérieur !

Fin septembre, chacun a trouvé ses repères et a gagné en autonomie ! Que de progrès en si peu de temps ! ■

RETOUR SUR LA FÊTE DE L'ÉCOLE



UN POTAGER DANS LE JARDIN

L'année dernière nous avons aménagé un potager dans le jardin de l'école. Nous avons pu y mettre des plans de potimarrons et à la rentrée nous les avons récoltés. Nous allons pouvoir préparer une bonne soupe ! ■

Les élèves de l'école Sainte-Marguerite-Marie



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



BILAN DE MANDAT

Le mandat du premier conseil municipal des enfants touche à sa fin. Les élus ont établi un petit bilan de leurs deux années lors d'un échange avec les membres de la commission Éducation Jeunesse et CME le 25 septembre dernier.

Voici ce qu'ils retiennent : « J'ai beaucoup aimé les échanges lors de nos réunions » ; « J'aurais aimé faire une troisième année de mandat » ; « J'ai adoré aller à la maison de retraite » ; « Dommage que je ne puisse pas me représenter » ; « ça m'a bien plu d'aller aux commémorations ».

Au cours de ce premier mandat de CME, les élus ont créé un poteau à chien pour pouvoir attacher le chien à l'extérieur pendant que le maître fait sa course dans le commerce. Ce poteau avait initialement été installé devant la boulangerie de la place et il sera proposé à un autre commerçant prochainement.

Sensibles à l'écologie, les élus ont également créé un hôtel à insectes grâce à l'aide de Christian, ils ont pris plaisir à l'imaginer, le dessiner puis le concevoir. La participation du CME aux différentes cérémonies et manifestations a ponctué leur mandat.

Dans l'objectif de développer les échanges intergénérationnels, les élus sont allés deux fois rendre visite aux résidents de la maison de retraite où ils ont proposé un moment convivial de détente autour d'un goûter.

En tant que citoyens sensibles au devoir de mémoire, ils ont eu la chance d'avoir une après-midi d'échanges avec l'association du souvenir français qui les a gâtés. ■

VISITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Pour couronner leur mandat, et les remercier de leur rigueur, implication et présence aux réunions mensuelles tout au long de ces deux années, les élus ont eu la chance d'être invités par Monsieur le député Pierrick Berteloot à l'Assemblée Nationale pour une visite personnalisée.

Départ de la gare d'Hazebrouck, voyage en première classe en TGV, offert par Monsieur le député, puis arrivée à Paris. En route pour le Palais Bourbon, à pied pour une découverte des rues de la capitale, et des monuments historiques.

Sous les yeux ébahis des enfants, Monsieur Berteloot nous emmène dans chaque pièce et les enfants peuvent se mettre dans la peau d'un élu le temps d'une visite. L'hémicycle reste leur pièce préférée, même s'ils sont aussi émerveillés par la bibliothèque. Pour terminer la journée, Monsieur le député a offert le transport en van jusqu'à la gare ainsi que le repas du soir.

Une journée qui restera longtemps gravée dans la mémoire de nos jeunes élus qui ont écrit une lettre à Monsieur Berteloot pour le remercier de ce cadeau. ■



ÉLECTIONS DU CME

Les élections du CME ont eu lieu le vendredi 20 octobre dans les écoles, suivies du dépouillement et de la proclamation des résultats à 17h30. Le nouveau CME sera installé le mercredi 8 novembre à 19h à la Salle des Fêtes.

LA RÉSIDENCE DU PLESSY

LA KERMESSE

Le 13 septembre après le barbecue du midi, c'est une kermesse animée par les enfants du personnel qui a été proposée aux Résidents.



CONCERT DE LA CHORALE

Le concert de la chorale « Chœur de Belle » a eu lieu le 14 octobre. Un moment enchanté pour les résidents.

DANSES DE SALON

Le 30 septembre c'est dans une ambiance très conviviale qu'une démonstration de danses de salon en couple a été faite par l'association M'DANSE.



MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël de l'EHPAD se déroulera les 7 et 8 décembre après-midi.



CENT BOUGIES

Le 2 septembre 2023 à la Résidence du Plessy Madame GADENNE a fêté ses 100 ans entourée de toute sa famille. Un moment émouvant et un cadeau de la vie pour une vie bien remplie. L'EHPAD compte actuellement 3 centenaires parmi les résidents.

MUNICIPALITÉ

LE GOUTER DES AÎNÉS

C'est avec un réel plaisir que la Municipalité recevra ses aînés le **mercredi 20 décembre prochain à 14 heures** pour le traditionnel goûter qui se déroulera comme d'habitude à la salle des fêtes.

D'ici là, prenez soin de vous. ■

AGENDA

→ Novembre 2023

- **Samedi 4 novembre**
Soirée dansante
Association M'Danse
(Salle des fêtes)
- **Samedi 11 novembre**
Cérémonies commémoratives de l'armistice
- **Samedi 18 novembre**
Bourse aux jouets
APE école S^{te}-Marguerite-Marie
(Salle des fêtes)
- **Dimanche 19 novembre**
Messe et Concert de Ste-Cécile
Harmonie Municipale
(Église St Barthélémy)
- **Samedi 25 novembre**
Banque Alimentaire
Municipalité
- **Samedi 25 novembre**
Loto
Football Club - (Salle des fêtes)
- **Dimanche 26 novembre**
Thé dansant
M'Danse - (Salle des fêtes)

→ Décembre 2023

- **Vendredi 1^{er} décembre**
Marché de Noël
École Léonard de Vinci
(Salle des fêtes)
- **Samedi 2 décembre**
Loto - Comité des fêtes
(Salle des fêtes)
- **Samedi 2 décembre**
Assemblée générale
Union Nationale des Combattants
(Salle des fêtes de Sec-Bois)
- **Samedi 2 décembre**
Animations au profit du Téléthon
Associations & Municipalité
(Espace Louis de Berquin)
- **Mardi 5 décembre**
Journée d'hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie
- **Samedi 9 décembre**
Repas dansant
Union Nationale des Combattants
(Salle des fêtes)
- **Dimanche 10 décembre**
Cérémonies de S^{te}-Barbe
Sapeurs-Pompiers (Salle des fêtes)

- **Vendredi 15 décembre**
Distribution des colis de Noël aux aînés
Offerts par la Municipalité
- **Vendredi 15 décembre**
Spectacle de Noël pour les écoliers
Offert par Municipalité
(Salle des fêtes à 15h00)
- **Du vendredi 15 au dimanche 17 décembre**
Village de Noël sur la Grand'Place
Municipalité & Comité des Fêtes
- **Samedi 16 et dimanche 17 décembre**
Marché de Noël
Espace Loisirs - (Salle des fêtes)
- **Samedi 16 et dimanche 17 décembre**
Marché de Noël
Hameau de Caudescure
Église de Caudescure
- **Mercredi 20 décembre**
Goûter de Noël des Aînés
Offert par la Municipalité
(Salle des fêtes)

→ Janvier 2024

- **Samedi 6 janvier**
Cérémonie des Vœux communaux
(Salle des fêtes)
- **Vendredi 19 janvier**
Assemblée générale
Espace Loisirs
(Espace Louis de Berquin)
- **Samedi 20 janvier**
Soirée dansante
APE École Léonard de Vinci
(Salle des fêtes)
- **Dimanche 21 janvier**
Assemblée générale
Rétro-Tracto Sec-Boisien
(Salle des fêtes de Sec-Bois)
- **Vendredi 26 janvier**
Assemblée générale
Jumelage
(Espace Louis de Berquin)
- **Samedi 27 et dimanche 28 janvier**
Puce des couturières
Atelier tissage (Salle des fêtes)
- **Mercredi 31 janvier**
Assemblée générale
Détente et Loisirs
(Espace Louis de Berquin)

TÉLÉTHON



JOURNÉE DE COLLECTE

La journée de collecte au profit du Téléthon, organisée par les associations et élus municipaux, aura lieu le **samedi 2 décembre à l'Espace Louis de Berquin**. Le déroulement de la journée n'est pas encore tout à fait établi mais il sera publié prochainement. ■

BANQUE ALIMENTAIRE



RÉCOLTE DES DONS

La récolte des dons pour la banque alimentaire aura lieu le **samedi 25 novembre entre 9h30 et 12h**. Pour cette édition 2023, le petit changement sera dans la forme de collecte du samedi matin : au lieu du porte à porte effectué par les bénévoles et élus, il y aura un point de collecte à Sec-Bois, Caudescure et dans le centre village entre 9h30 et 12h. Pour les personnes ne pouvant se déplacer, il sera possible de téléphoner à la mairie afin qu'une personne vienne exceptionnellement récupérer les dons à leur domicile.

Une collecte est toujours possible la semaine du 25 novembre à Carrefour contact. ■

COMMUNICATION

RESTEZ CONNECTÉS

Retrouvez toutes l'actualité et les informations sur le village

- **Site Internet** : www.mairie-vieux-berquin.fr
- **Application mobile** : « Vieux-Berquin, village connecté » disponible sur l'Apple store et le Play store
- **Page Facebook officielle** : [f](#) Commune de Vieux-Berquin ■



FRANCE SERVICES

LE CAMION BLEU À VOTRE SERVICE



Pour des réponses concrètes à de nombreuses questions notamment concernant les retraites, la Caisse d'allocations familiales, la Caisse primaire assurance maladie, le renouvellement de la carte d'identité, etc ...,

Retrouvez le bus sur la Grand Place de Vieux Berquin, les **mardis 14 novembre - 12 décembre 2023**.

Horaires : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.

Pour une bonne organisation et afin de limiter l'attente, **Prendre impérativement rendez vous au 03 59 73 49 50**.

Si vous ne pouvez pas avoir de rendez vous rapidement, vous avez également la possibilité de poser vos questions par mail, une réponse vous sera donnée sous 48 heures maximum.

Un accès aux personnes à mobilité réduite est prévu pour accéder à l'intérieur du bus. ■

→ **Mail** : flandres.franceservices@lenord.fr

POINT PLUME



UN SERVICE GRATUIT

Vous rencontrez un souci pour rédiger un courrier administratif, des difficultés pour remplir un dossier ou un formulaire. Alors n'hésitez pas à vous mettre en rapport avec Madame FOURNIER, Membre du Conseil Municipal qui se tient à votre disposition pour vous conseiller ou vous aider dans la rédaction de vos documents.

→ Pour cela, il suffit d'appeler le 09 66 82 72 53 pour un rendez vous sous 24h, en toute discrétion chez vous ou en Mairie. ■

SMICTOM DES FLANDRES



10^e SALON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, le SMICTOM des Flandres organise le 10^e salon du développement durable sur la thématique des déchets le samedi 18 novembre 2023 de 9h30 à 18h30 à la salle des fêtes de Méteren.

Ouvert à tout public, ce salon réunit chaque année de nombreux participants autour d'ateliers participatifs et créatifs, des animations, et des démonstrations proposées tout au long de la journée : ateliers enfants, fabrication de produits cosmétiques et d'entretien.

Des concours inter-écoles sont également organisés sur le thème de la réduction des déchets et des extensions de consignes de tri. ■

MUNICIPALITÉ

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Monsieur Pierre-Louis RUYANT, Maire reçoit sur demande et sur rendez-vous pris en Mairie.

→ Tél : 03 28 42 70 07
contact@mairie-vieux-berquin.fr

Mesdames et Messieurs les adjoints et élus tiennent une permanence (sans rendez-vous) le premier vendredi du mois de 17h30 à 18h30 en Mairie. ■

DÉCHETS VÉGÉTAUX

POINT D'APPORT VOLONTAIRE HORAIRES D'HIVER

En complément des déchetteries gérées par le SMICTOM des Flandres, le point d'apport volontaire situé près de la salle de sports permet aux habitants de la commune de déposer les déchets verts mais aussi le verre, les textiles, le linge de maison et les chaussures.

Depuis le 1^{er} novembre et jusqu'au 31 mars, le point d'apport volontaire est passé aux horaires d'Hiver : ouverture du lundi au samedi de 8h30 à 16h30 (Fermé le dimanche et jours fériés).

(Rappel des horaires d'été - du 1^{er} avril au 31 octobre - : du lundi au samedi de 8h30 à 18h30, Fermé le dimanche et jours fériés). ■

Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité Municipale

En vertu de l'Article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de 1000 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

À mi-mandat, la majorité municipale a décidé d'imposer son renouvellement en se passant du vote des vieux-berquinois, en se passant donc de votre validation. Il y a un an, nous vous alertions sur la fuite des élus majoritaires. Celle-ci, malheureusement, s'est poursuivie. La majorité compte à ce jour 6 défections sur ses 23 candidats qui se sont présentés aux urnes en 2020. On peut se demander combien ils seront encore en 2026 à la fin du mandat?

Concernant l'acquisition des salons du Plessy et son affectation en nouvelle salle des fêtes, vu la qualité du bâtiment et compte tenu de l'opportunité qui s'est présentée, nous avons voté 'pour'. L'ancienne salle des fêtes devant être dévolue en salle de répétition/école de musique pour l'harmonie municipale et pour partie au restaurant scolaire. Nous sommes et resterons vigilants sur le coût total des réaménagements nécessaires ainsi que sur les coûts de fonctionnement qui seront plus élevés. Ils doivent rester raisonnables pour les finances communales, ne pas créer de nouveaux emprunts, ni impacter les autres projets attendus par les Berquinois.

Les aménagements de sécurité restent une de vos demandes fortes. Le sentiment de vitesse excessive et de danger est omniprésent. Ce danger est accentué pour les poussettes, piétons, chaises roulantes ... qui, trop souvent, doivent emprunter la chaussée pour se déplacer à cause de mauvais stationnements des véhicules. Des initiatives sont à noter, mais nous nous posons la question de la nécessité de décisions encore plus fortes comme le financement et l'installation dans les zones urbaines de notre commune de vrais radars (comme à la gare de Strazeele par exemple). Faudra-t-il qu'un accident se produise pour prendre les bonnes décisions pour sécuriser la traversée de notre village?

En ce dernier trimestre, n'hésitez pas à être vigilants concernant les ramassages des poubelles. Le forfait appliqué à tout le monde est sur une base de 12 enlèvements de chaque poubelle jaune et chaque poubelle noire. Il n'y a pas de réduction du montant du forfait qui sera toujours entièrement facturé, même si vous n'atteignez pas ce nombre d'enlèvements.

N'hésitez pas à venir nous faire part de vos remarques. Notre équipe (élus et non-élus) est toujours mobilisée pour échanger sur les sujets communaux importants et l'avenir de ceux-ci.

Rédigé le 5 octobre 2023, suivez-nous sur #Agissons ensemble pour Vieux-Berquin dès aujourd'hui.

RECENSEMENT DE LA POPULATION



Du 18 janvier au 17 février 2024, la commune est chargée d'organiser le recensement général de la population qui se déroule tous les 5 ans (pour les communes de moins de 10000 habitants), sous l'égide de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques).

Des agents recenseurs procéderont à la collecte des informations auprès des habitants, à domicile.

L'agent recenseur qui se présentera chez vous portera une carte tricolore signée par le Maire, avec sa photo et son nom. Vous pourrez exiger la présentation de cette carte et vérifier son identité en contactant la mairie.

La résidence où vous devez vous faire recenser est votre résidence principale.

La réponse aux questionnaires du recensement est gratuite et obligatoire.

En cas d'absence du domicile, l'agent recenseur vous laissera un avis de passage afin de convenir d'un rendez-vous pour vous remettre les documents nécessaires :

- Une feuille de logement qui comporte des questions sur les caractéristiques et le confort du logement ;
- Autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes dans le foyer avec des questions sur l'âge, le lieu de naissance, la nationalité, le niveau d'études, le lieu de résidence, l'activité professionnelle ;
- Des notices explicatives.

Vous pourrez répondre par papiers (dans ce cas l'agent recenseur conviendra avec vous d'un rendez-vous pour venir les récupérer) ou, plus simple : par internet.

Le recensement de la population a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens.

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc ...

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent aux services de l'État de définir au niveau national les politiques sociales et les infrastructures à mettre en place. Au niveau local, elle sert aux collectivités territoriales à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, équipements culturels et sportifs, transports, etc ...). L'analyse de ces données aide également à cibler les besoins en logements. Elle permet aux entreprises de mieux connaître leurs clients et de projeter l'implantation d'entreprises ou de commerces et services. Elle permet aux associations de mieux répondre aux besoins de la population. Elle aide les sociologues dans leurs études, etc ...

Pour information, au 1^{er} janvier 2023, la France compte 68,043 millions d'habitants. Parmi eux, 65,8 millions résident en métropole et 2,2 millions dans les départements d'Outre-mer. ■

INTERCOMMUNALITÉ

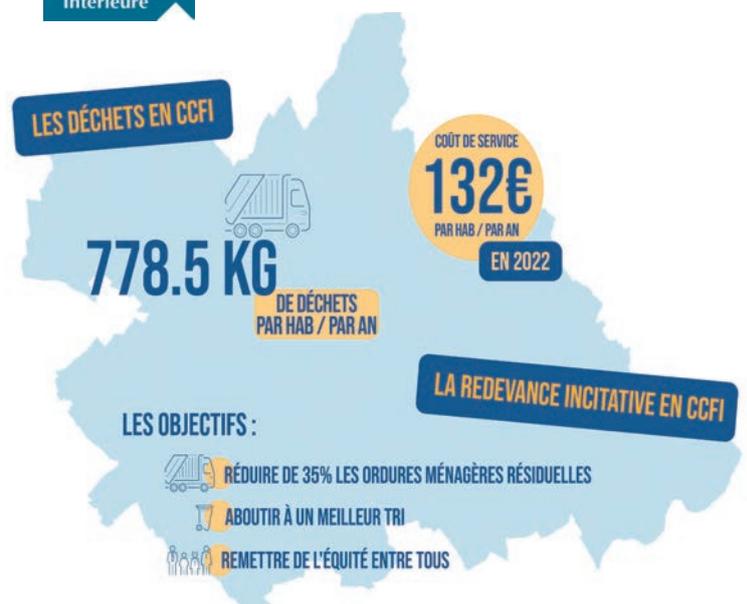
COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Pour toute question relative à la redevance incitative et notamment au sujet de la facturation de la collecte des ordures ménagères, nous vous prions de bien vouloir contacter les services de la CCFI au 03 74 54 00 80 ou par mail à dechets@cc-flandreinterieure.fr

Ces questions ne relèvent pas des services de la Mairie de Vieux-Berquin.

Le SMICTOM des Flandres peut quant à lui répondre aux usagers au 03 59 68 40 06 ou par mail à smictom@ville-hazebrouck.fr pour des questions relatives aux sujets suivants :

- Votre bac est cassé ?
- Votre bac n'a pas été collecté ?
- Des questions sur le tri et la réduction des déchets ?
- Des questions sur le compostage ?
- Vous avez besoin d'un composteur ou un Bokashi ou un Bioseau ?
- Des renseignements sur les déchèteries et la collecte de l'amiante ?



FORÊT DE NIEPPE

CALENDRIER DE CHASSE



La saison de chasse 2023/2024 pour la Forêt Domaniale de Nieppe a commencé le 17 septembre 2023 et se terminera le 29 février 2024.

La chasse est indispensable à la gestion durable des forêts et se pratique de diverses manières. Pour un partage de l'espace en toute sécurité, les calendriers permettent aux promeneurs d'identifier les zones et jours chassés.

Le calendrier de chasse 2023/2024 pour la forêt de Nieppe, transmis par l'Office National des Forêts (ONF), est disponible en Mairie et sur le site internet www.mairie-vieux-berquin.fr

NB : des changements et modifications de dates peuvent intervenir pendant la saison de chasse. Vous pouvez consulter le calendrier mis à jour régulièrement sur le site de l'ONF pendant la saison de chasse : <https://www.onf.fr/chasse/+1d41::les-calendriers-de-chasse-en-foret-domaniale.html>

RÉNOVATION ÉNERGETIQUE

RÉNOVER MON HABITAT



France Rénov' est le service public de la rénovation de l'habitat, porté par l'État avec les collectivités locales, et piloté par l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

Les conseillers France Rénov' sont là pour vous informer et vous conseiller en toute indépendance sur la rénovation énergétique de votre logement, dans plus de 550 Espaces Conseil France Rénov' partout en France.

Quels travaux réaliser? Quelles aides financières sont disponibles et où les demander? Comment trouver des artisans qualifiés RGE?

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du Guichet unique de l'Habitat Flandre et Lys situé à Hazebrouck : Tél. 03 62 42 00 31 et courriel guh@sm-flandreetlys.fr.

Plus d'informations sur www.sm-flandreetlys.fr/espace-info-energie

Soyez vigilant, pour votre rénovation énergétique, évitez les arnaques ! Pour cela, quelques règles d'or sont à respecter. Les services publics ne démarchent jamais. Méfiez-vous des simulateurs d'aides sur internet. Prenez le temps de comparer plusieurs devis. Ne communiquez pas vos coordonnées bancaires ou fiscales. Faites attention aux offres trop alléchantes !

AIDE FINANCIERE

PASS'SPORT

Tu as entre 6 et 30 ans? Profite de 50€ pour rejoindre un club sportif!

Mis en place par le Ministère des Sports, le Pass'Sport est une aide à la pratique sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive. Le Pass'Sport est une mesure pouvoir d'achat destinée à offrir aux enfants et aux jeunes les plus éloignés de la pratique sportive, en raison d'un handicap ou pour des raisons financières, un accès facilité à une pratique sportive pérenne dans le temps en bénéficiant d'un cadre structurant et éducatif comme le club sportif peut en proposer.

Le Pass'Sport s'adresse aux familles bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire, de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, de l'allocation aux adultes handicapés et aux étudiants. Le dispositif du « Pass'Sport » peut être utilisé pour toute adhésion ou prise de licence, jusqu'au 31 décembre 2023, auprès des associations sportives ou structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère des sports.

→ **Plus d'informations :** <https://pass.sports.gouv.fr>

ESPACES NATURELS RÉGIONAUX

PLANTONS LE DÉCOR

« Plantons le Décor » est une opération de commandes groupées d'arbres, d'arbustes et de variétés fruitières d'origine locale, mise en place par les Espaces Naturels Régionaux, en partenariat avec de nombreux territoires de Hauts de France dont la Flandre Intérieure.

Quelques bonnes raisons de participer à cette opération :

- Les pépiniéristes sont sélectionnés selon un cahier des charges précis qui garantit la provenance locale et la qualité des plants.
- Les commandes sont groupées ce qui permet d'avoir des coûts avantageux.
- Un grand choix de variétés et de nombreuses informations vous permettront de trouver des réponses à vos attentes, telles que des essences persistantes ou des fruitiers à votre goût.

Chaque année, en septembre, les commandes s'ouvrent en ligne sur le site www.plantonsledecor.fr Cette année en Flandre Intérieure les commandes seront clôturées le 24 novembre pour une livraison le samedi 16 décembre 2023 à Hazebrouck.



ASSOCIATIONS

APEL SAINTE-MARGUERITE MARIE

L'association des parents d'élèves de l'école Sainte Marguerite Marie organise sa 2^e bourse aux jouets et livres le 18 novembre. L'évènement est ouvert au public de 9h à 16h.

Vous souhaitez vendre vos anciens jouets à l'approche de Noël?

Il vous suffit de récupérer les documents disponibles en Mairie et de préparer vos articles. La participation est de 5€ par grille de 20 articles et 10% sur les ventes. Vous déposez vos articles listés et étiquetés le matin et l'association se charge du reste. Récupérez le bénéfice de vos ventes et les invendus en fin de journée. ■

ASSOCIATION ESPACE LOISIRS

• Gymnastique (entretien, remise en forme)

Le mardi de 19h à 20h à la salle de sports.

Cotisation annuelle : 45€

• Yoga (détente et relaxation)

Le jeudi de 18h à 19h à la salle ses fêtes.

Cotisation annuelle : 45€

→ Pour ces 2 activités,

contact : Danielle VANSTEENKISTE au 06 04 03 64 82

• Peinture

Le mardi de 13h30 à 16h30 à l'espace Louis de Berquin.

Cotisation annuelle : 15€

→ Contact : Marie Thérèse QUESTE au 06 30 37 20 10

• Couture

Le lundi de 13h30 à 16h30

et le mardi de 16h30 à 18h30 à l'espace Louis de Berquin.

Cotisation annuelle : 25€

→ Contact : Martine CARREZ au 06 18 62 81 64

• Tricot

Le vendredi de 14h à 16h30 à l'espace Louis de Berquin.

Cotisation annuelle : 15€

→ Contact : Geneviève LERDUNG au 03 28 48 43 52 ■

CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

Fort de ses 110 adhérents, le Club Détente et loisirs a toujours le vent en poupe.

De nombreuses activités ont lieu tout au long de l'année : jeux de cartes tous les mardis, gymn... Sorties d'une journée (Grand cabaret, Gravelines) croisière en novembre. Les adhérents aiment aussi se retrouver pour des moments conviviaux. ■

CLUB LE JOLI BOIS

Le club Le joli bois se réunit tous les quinze jours le jeudi pour jeux de cartes, belote... Les adhérents aiment aussi se retrouver pour des moments conviviaux. ■

UNC

Depuis le 5 mai, les deux associations de Vieux-Berquin et Sec Bois sont fusionnées.

L'association participe chaque année aux manifestations patriotiques avec ses drapeaux, ses écoles, les 8 mai, 11 novembre, 5 décembre et répond aux invitations des communes environnantes.

Toutes les personnes désirant perpétuer le souvenir, la mémoire des combattants morts pour la France peuvent adhérer dans l'association.

L'association organise également deux repas à l'année.

En mars et Décembre.

Le président Bernard Roussel. ■

HARMONIE MUNICIPALE

En plus des sorties environnantes, l'Harmonie Municipale a eu le plaisir de déployer les couleurs de Vieux-Berquin dans de grandes villes comme Beauvais, mais aussi jusqu'en région Normandie, à Ponts-et-Marais.

Les professeurs de l'école de musique seront heureux d'accueillir jeunes et moins jeunes pour enseigner l'art musical. N'hésitez plus! Vous pouvez obtenir des renseignements en vous rendant tous les vendredis à partir de 20h30 à la salle de musique.

À vos agendas : l'Harmonie Municipale aura le plaisir de donner son concert de Sainte Cécile le dimanche 19 Novembre en l'église du village. ■

VIVRE ET CHANTER AU DOUX BERQUIN

La Chorale *Vivre et Chanter au Doux Berquin* (association loi 1901) présente plusieurs facettes :

→ l'animation de la vie paroissiale des 4 clochers de Notre Dame du Doux Berquin (*Le Douliou - Neuf-Berquin - Sec-Bois - Vieux Berquin*).

→ l'animation des célébrations de mariage (à la demande) et de funérailles

→ une animation, à l'approche des fêtes de fin d'année, dans les maisons de retraite.

Elle vous accueille à Choeur ouvert, petits et grands, paroissiens ou pas. Les répétitions ont lieu le 1^{er} jeudi de chaque mois à 18h30 dans les salles paroissiales - rue Ch. Capelle à Neuf Berquin (*en face de la mairie*). Il n'est pas nécessaire de connaître la musique pour la rejoindre. Un bon filet de voix, de la bonne humeur sont tout à fait suffisants.

Rendez-vous sur son tout jeune site internet :

<http://vivetchaninfosdb.canalblog.com> ■

M'DANSE

L'association M'Danse a repris le chemin de la salle des fêtes de Vieux-Berquin pour pratiquer des danses de salon et de société, seul(e) ou en couple.

Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre le lundi ou le mardi pour participer à un cours d'essai gratuit.

Les cours ont lieu à la salle des fêtes de Vieux-Berquin :

→ En ligne confirmé : le lundi de 18h15 à 19h45

→ En couple débutant : le lundi de 20h à 21h30

→ En ligne débutant : le mardi de 18h15 à 19h45

→ En couple confirmé : le mardi de 20h à 21h30

Pour toutes questions ou renseignements,

n'hésitez pas à nous contacter au : 06 18 80 11 64

Cotisation : 35€ plus un montant de 110€ pour tous les cours de l'année. ■

TENNIS DE TABLE

Le club de tennis de table de Vieux Berquin vous accueille les mercredis et vendredis de 17h00 à 20 heures.

Renseignements sur place. ■

COMITÉ DES FÊTES DE SEC-BOIS

Après une ducasse réussie, le comité est déjà au travail pour la prochaine manifestation. Comme chaque année, une vente de coquille sera organisée au profit du Téléthon en décembre. La ducasse 2024 se prépare aussi, avec la traditionnelle brocante, suivie de notre concert en plein air et le repas dansant incontournable pour tous les habitants. Rendez-vous en juillet 2024.

Le président Joël Plancke ■



MARCHÉ DE NOËL
DANS L'ÉGLISE DE CADESCURE
MERVILLE / VIEUX-BERQUIN
16 et 17 décembre 2023
De 10h à 19h



Bar et petite restauration sur place

EXAMEN DU CODE DE LA ROUTE



Après votre apprentissage du code de la route, vous devez passer votre examen théorique du code avant de passer à la pratique.

Vous avez désormais la possibilité de passer votre examen près de chez vous dans la Commune. Des sessions d'examen sont organisées en Mairie aux dates suivantes :

- Le 14/11/2023 à 16h30
- Le 28/11/2023 à 16h30
- Le 12/12/2023 à 16h30
- Le 26/12/2023 à 16h30

Pour tous renseignements sur ce nouveau service de proximité, vous pouvez contacter le numéro de téléphone 06 18 66 61 54. ■



Vieux-Berquin 2023
Du 15 au 17 décembre
Marché de Noël

L'association Espace Loisirs,
la Maison Cottigny, le Comité des Fêtes
et la commune de Vieux-Berquin,
s'associent pour vous offrir un Noël Magique !




RETOUR EN IMAGES

La Ducasse de Sec-bois



Cortège à la ducasse de Vieux-Berquin



La Brocante de la Caudescure le 11 juin



RETOUR EN IMAGES

Le loto - Ducasse de Vieux-Berquin



Les beaux dimanches le 30 juillet



L'harmonie municipale de Vieux-Berquin



RETOUR EN IMAGES

48^e anniversaire du jumelage



Histoire locale



Repas du club détente et loisirs en juillet



Club Le jolis bois - Repas du 31 août



MONOXYDE DE CARBONE

PRÉVENTION DES RISQUES

Maux de tête, vertiges, nausées, vomissements, perte de connaissance sont autant de symptômes qui doivent vous alerter sur la présence de monoxyde de carbone dans votre habitation.

Ce gaz est incolore et inodore mais peut être mortel.

Le monoxyde de carbone vient des appareils de chauffage ou de cuisson qui fonctionnent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol. Le monoxyde de carbone ne peut pas provenir d'un appareil électrique.

Cuisinière, chaudière, chauffe-eau, chauffage d'appoint, poêle, cheminée : ces appareils peuvent produire du monoxyde de carbone s'ils sont mal entretenus ou mal utilisés.

APPEL D'URGENCE : UN NUMÉRO UNIQUE, LE 112

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez au moins 10 min. par jour**
- Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver**
- Utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes**
- Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson**

www.prevention-maison.fr

Santé publique France

Pour éviter l'intoxication au monoxyde de carbone, il est recommandé :

- Chaque jour, renouveler l'air du logement, pendant au moins 10 minutes, même en hiver.
- S'assurer que le logement dispose de grilles ou de bouches d'aération pour que l'air circule correctement.
- Dégager les aérations : lorsque les appareils fonctionnent, ils produisent du monoxyde de carbone.
- Ramoner les conduits de cheminée, inserts et poêles est obligatoire deux fois par an : l'encrassement ou l'obstruction des conduits empêche l'évacuation des gaz brûlés.
- Faire contrôler et entretenir chaque année les appareils de chauffage, les chaudières, cuisinières, chauffe-eau, etc. : un appareil encrassé ou mal réglé produit du monoxyde de carbone lors de son fonctionnement. Demander une attestation d'entretien, qui prouve que l'appareil est correctement entretenu.
- Respecter les consignes d'utilisation des appareils : par exemple, ne pas utiliser un chauffage d'appoint plus de deux heures de suite.
- Les appareils neufs fonctionnant au gaz naturel doivent obligatoirement présenter le marquage CE et, pour certains appareils de cuisson haut de gamme, la marque NF GAZ Sélection.
- Si possible, installer un détecteur de monoxyde de carbone (CO) conformes à la norme européenne EN50291.

CHANGEMENT DE GAZ

Préparez votre installation : faites régler vos appareils gaz par votre chauffagiste

De décembre 2023 à octobre 2024

Réglage de vos équipements gaz

Pour tout savoir sur ce changement, rendez-vous sur changementdegaz.grdf.fr

GRDF

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Quel que soit votre fournisseur.

GRDF - 6, rue Condorcet - 75009 PARIS - S.A au capital de 1 800 745 000 € - RCS PARIS 444 786 511 - Crédit photo : © Grégory Brandel - GRDF - Réalisation : TATANKA

La Lettre Municipale de Vieux-Berquin

Directeur de la publication : Pierre-Louis RUYANT ■ **Rédacteur en chef :** Régis VANDAMME ■ **Comité de rédaction :** Cindy SCHRAEN, Lucette FOURNIER, Patricia SIMON, Antoine LIEFOOGHE, Pierre BACQUET, Charlotte BERTHES, Sophie DEVOS ■ **Crédit photos :** Mairie de Vieux-Berquin, Adobe Stock, Pixabay ■ **Création graphique :** Jean-Christophe BATTISTI ■ **Impression :** 1250 exemplaires sur papier recyclé - Nord'Imprim - Steenvoorde ■ **ISSN :** en cours

Mairie de Vieux-Berquin - 8 Grand-Place 59232 Vieux-Berquin - **Téléphone :** 03 28 42 70 07 - **Courriel :** contact@mairie-vieux-berquin.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 15h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 11h00 (sauf juillet et août).

www.mairie-vieux-berquin.fr - Commune de Vieux-Berquin

